

---

---

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

### . LE COMTE CÉSAR DE CHASTELLUX.

---

\*  
—

de nos concitoyens qui faisait honneur à notre département le comte de Chastellux, vient de mourir. Lorsqu'on lui a les derniers devoirs, l'église de Chastellux ne pouvait contenir cette multitude de personnes de toute condition, de tout âge, émue et recueillie, venait rendre un dernier hommage à un homme respecté et aimé de tous. Ce n'était pas un cortège pompeux, des regrets d'apparat, mais un sentiment public, spontané, de regrets sincères et de tristesse; ce n'était pas seulement le deuil d'une noble famille, de quelques amis, c'était le deuil de la patrie entière. Pour comprendre cette douleur générale, il faut connaître la vie de M. de Chastellux.

En 1780, César-Laurent DE CHASTELLUX était encore un jeune homme, lorsqu'il connut les douleurs et les misères de l'exil. Son père et sa mère étaient attachés par leurs charges et par leur position à Mesdames de France, filles de Louis XV et tantes de Louis XVI. Ces pieuses princesses dont les vertus, pas plus que celles du roi martyr, ne purent racheter des fautes qui n'étaient pas leurs, s'étaient décidées, en 1791, à quitter la France, et il ne leur fut plus permis d'y pratiquer la religion dans leur pays. Le comte et la comtesse de Chastellux n'hésitèrent pas à les accompagner et emmenèrent avec eux leur fils aîné.

Le départ, le voyage de Mesdames furent l'occasion d'émeutes, de violences qui firent craindre pour leurs serviteurs et pour elles-mêmes ; mais heureusement on n'eut que la crainte d'un massacre, et, sur un ordre de l'Assemblée constituante, elles purent enfin sortir de France et se rendre à Rome.

Pendant huit années, le cœur navré par les affreuses nouvelles qui leur apprenaient la ruine, la proscription, le massacre de ceux qu'elles aimaient, chassées successivement de leurs asiles par les triomphes des armées de la république, Mesdames de France furent toujours accompagnées par la famille fidèle qui tint à plus grand honneur de partager leurs dangers et de consoler leurs souffrances que d'avoir participé à leurs grandeurs.

Le jeune de Chastellux apprit en grandissant le respect pour les grandes infortunes et le dévouement. Malgré sa jeunesse, proscrit comme un criminel, il fut élevé à la dure école de l'exil et du malheur, qui aigrit et abat les natures vulgaires, mais qui, en mûrissant et développant les facultés et l'intelligence, trempe l'âme généreuse et rend meilleur le cœur bien né.

Après la mort de Mesdames, qui succombèrent en 1799 à leurs chagrins, aux angoisses et aux fatigues de leur exil sans repos, M. de Chastellux, qui avait les idées de sa race toute militaire, prit du service en Sicile. Il était adjudant-général en 1809, lorsque les portes de la France s'ouvrirent enfin pour ses parents et pour lui ; il quitta son épée et revint en France avec bonheur ; croit-on que la proscription qui prive de la patrie la rende moins chère aux exilés ? On le sollicita de prendre du service, on lui offrit de hauts grades ; ses antécédents, ses principes, ses affections ne lui permirent pas d'accepter.

Il épousa, en 1812, la noble fille des Damas, la marquise de Vogué : il en eut deux filles, le bonheur et l'orgueil de leur père. Le marquis de Vogué frappé par une mort prématurée avait

laissé deux jeunes orphelins ; un seul fait fera comprendre comment M. de Chastellux se conduisit avec ses beaux-fils. Tous deux sont accourus pour lui rendre les derniers devoirs, et ces hommes, cœurs et intelligences d'élite, que nous avons vus naguère aux jours du danger animés d'un courage si mâle et si calme, étaient là, vaincus par leur douleur, on aurait cru qu'ils étaient les fils de M. de Chastellux : c'est qu'il avait eu pour eux les soins et l'affection d'un père.

En 1814, au moment de la Restauration que son père ne put qu'entrevoir, M. de Chastellux, devenu le chef de son illustre famille, reprit son épée avec bonheur, il pouvait s'en servir pour son roi et son pays qu'il confondait dans ses affections. Il fut d'abord chargé de l'organisation des cheuau-légers de la maison du roi, puis, après les Cent-Jours, il commanda les chasseurs de la Côte-d'Or ; autant que possible il s'attacha à composer le corps d'officiers, de Bourguignons, dont la plupart avaient déjà fait leurs preuves sur le champ de bataille ; il aimait à rechercher les services et à les mettre en lumière.

Nommé maréchal-de-camp en 1821, il commanda, lors de la guerre d'Espagne, la brigade de cavalerie du cinquième corps d'armée et fut du petit nombre des officiers-généraux qui eurent l'occasion de se distinguer. Il détruisit la cavalerie espagnole de la Catalogne et fit prisonnier le chef d'état-major du général Mina, le général Evariste San Miguel qui, dans ce moment même, joue un grand rôle dans la nouvelle révolution de l'Espagne.

Les militaires qui ont servi sous les ordres du comte de Chastellux, et que le temps a respectés, se souviennent encore de sa sollicitude paternelle pour le soldat, de son commandement où la bonté s'alliait à l'amour de la discipline.

Mais il ne fut pas seulement militaire. La Restauration avait ouvert aux hommes d'intelligence et de cœur, à la France ras-

sasiée de gloire militaire, fatiguée de guerres, une nouvelle carrière, un nouvel horizon. En 1823, aussitôt qu'il eut atteint l'âge de quarante ans, nécessaire alors pour être député, M. de Chastellux fut nommé par ses concitoyens député de l'Yonne. En 1824, le roi l'appela à la chambre des pairs. Dans ces hautes fonctions, il apporta un grand dévouement à ses devoirs, un attachement profond à la cause pour laquelle sa famille avait souffert ; mais un attachement éclairé et un désir sincère de fondre par une heureuse alliance le présent et le passé, d'assurer l'avenir de la France par la perpétuité de la dynastie et d'institutions libres ; il avait l'âme trop généreuse, il était trop de bonne maison pour être servile et ne pas aimer une sage liberté.

Ce n'était pas un de ces courtisans qui ne peuvent vivre qu'à la cour, qui ne pensent qu'à la faveur, il n'aimait pas solliciter pour lui. Il n'était jamais plus heureux qu'à Chastellux ; dans le pays de ses pères, dans ce château qu'il se plaisait à restaurer et à embellir et qui lui rappelait de doux et grands souvenirs, près de cette église construite de ses deniers et qui s'élève au-dessus du caveau au frontispice duquel il avait fait graver, encore dans la force de l'âge et au milieu des prospérités et des des honneurs, ces mots touchants : *Dormiam cum patribus meis.*

Mais il ne s'occupait pas seulement de créer et d'embellir autour de lui, il s'occupait aussi de tout ce qui pouvait être utile à la contrée entière ; tous les projets d'utilité publique trouvaient en lui un appréciateur éclairé, un partisan zélé, un protecteur toujours prêt. Parmi ses nombreuses fonctions, celles de membre du conseil général de l'Yonne n'était pas la moindre à ses yeux, et peut-être éprouva-t-il autant de satisfaction d'être nommé par ses collègues président de ce conseil que d'être pair de France.

M. de Chastellux prouva toujours qu'il comprenait parfaitement le rôle que devait remplir, dans notre société moderne, un homme de son nom et dans sa haute position. Il n'était pas seulement le sujet fidèle du roi, mais l'homme du pays, ou plutôt en servant l'un il servait l'autre, et unissait et confondait leurs causes.

Riche ou non, noble ou non, chacun était sûr de recevoir du comte de Chastellux cet accueil sympathique qui double le charme de la politesse et le prix des bienfaits. Pour rendre service, il n'épargnait ni peines, ni démarches, et, s'il réussissait, il semblait plus heureux que ceux qu'il avait obligés ; personne ne le quittait sans l'aimer, même ceux dont il avait eu le regret de ne pouvoir accueillir les demandes. Par sa conduite, ses sentiments, ses manières, il faisait sans calcul, naturellement, de la bonne, de l'excellente politique ; il dissipait bien des préventions, adoucissait les haines, les amours-propres froissés, les ambitions déçues, et, si chacun dans sa sphère avait pu ou voulu imiter ses exemples, se pénétrer de son esprit, on aurait prévenu peut-être cette révolution de juillet qui a rouvert le gouffre des révolutions, qui, dans les idées de M. de Chastellux, devait être par ses conséquences aussi fatale à ceux qui l'ont faite qu'à ceux qui l'ont subie, et rendre plus large et plus profonde cette plaie de la France, la division de ses enfants.

Le comte de Chastellux, malade et absent de Paris avant et pendant les trois journées, apprit que la révolution était faite, avant d'avoir su qu'elle était commencée, il ne put qu'adresser à la Chambre des Pairs mutilée, une protestation pleine de dignité et se retira dans la vie privée ; selon l'expression usitée, il ne voulut plus rien être. Mais cette expression est-elle juste ? l'homme qui a occupé et honoré des fonctions publiques, n'est-il plus rien lorsqu'il se borne à être un simple citoyen ? toujours dévoué à son

pays et préférant dans les scrupules de sa conscience l'honneur aux honneurs ?

Du reste, M. de Chastellux, si indulgent pour les autres et si sévère pour lui-même, savait mieux que personne qu'une conduite différente de la sienne pouvait avoir eu pour mobile des dévouements ou des convictions toujours respectables, lorsqu'ils sont sincères, pour excuse des nécessités impérieuses, pour justification le désir pur et vrai d'être utile à son pays ; mais les hommes qui obéissent à de pareils motifs de conduite ne blâmeraient pas le comte de Chastellux de sa constance ; et ceux mêmes qui n'eurent pas cette réserve et sont accoutumés à changer avec la fortune, auraient eu moins d'estime pour lui s'il avait donné un démenti à sa vie et à ses principes.

Le comte de Chastellux vécut dans la retraite ; frappé dans ses affections et ses convictions, inquiet de l'avenir, il fut livré en outre aux douleurs presque continuelles de la cruelle maladie qui devait finir par l'emporter. Il supporta tout avec une résignation calme qui puisait sa force dans une piété douce et profonde ; il était toujours prêt à paraître devant Dieu.

Mais son état ne l'empêchait pas de s'occuper des autres et de faire tout le bien qu'il lui était possible de faire.

Je vois encore avec quelle grâce, je dirais presque avec quelle joie il donna à la ville d'Avallon ces sources dont les eaux sont un bienfait pour sa population.

C'est lui qui fut le vrai fondateur du Comice agricole de l'arrondissement d'Avallon. Il était heureux de présider cette modeste assemblée, de croire aux progrès de l'agriculture, et même lorsque, vaincu et enchaîné par la maladie, il ne pouvait assister à nos réunions, son esprit s'y reportait encore et suivait nos humbles travaux. Il aimait l'agriculture, cette occupation si douce et si pleine d'intérêt, digne d'un homme libre, selon l'ex-

pression d'un grand esprit, de celui qui goûte le repos après avoir participé au gouvernement de son pays ; il aimait surtout l'agriculture, parce qu'elle lui semblait le vrai moyen d'accroître le bien-être des classes laborieuses et des pauvres gens, vers lesquels sa pensée se reportait sans cesse, en même temps que la sécurité, la richesse, la grandeur de la nation. Il n'était pas seulement d'une grande charité pour ses pauvres, son cœur de chrétien et de vrai patriote, éclairé par son intelligence, voyait plus loin et plus haut.

En regardant le comte de Chastellux si loyal et si bon, il m'est souvent venu la pensée qu'il était bien le représentant de deux races, de deux idées, de deux institutions qui ont fait la grandeur de la France. Si elle fut la première nation de l'Europe, c'est qu'elle porta au plus haut degré et réunit dans son sein le courage militaire et le courage civil, les vertus du soldat et les vertus du magistrat ; c'est qu'elle eut des héros et de grands sénateurs, comme les appelait Brantôme. Descendant de ces fiers chevaliers du moyen-âge aux lourdes épées, de ce maréchal de Chastellux, le rude et glorieux compagnon, et en même temps petit-fils de l'illustre chancelier d'Aguesseau, qui n'avait d'autres passions que la justice et la vertu, le comte de Chastellux était le résumé de ces deux races, le digne rejeton de ces nobles cœurs, qu'avaient fait battre des passions diverses, mais généreuses et grandes ; il avait l'âme haute et pure et sut porter, chose rare, le poids d'un grand nom.

Hélas ! nous ne verrons plus cette belle figure, douce et gracieuse, ce sourire qui appelait la confiance et s'animait du bonheur des autres ; nous n'entendrons plus cette voix sympathique, ces pensées d'une âme généreuse qui, n'ayant jamais connu le mal, ne le soupçonnait pas chez autrui, qui aurait mieux aimé être trompée que détrompée. Il ne nous reste plus qu'un sou-

venir de cet homme de bien, de ce loyal représentant d'un âge qui s'éteint et d'idées qui eurent leur noblesse et leur grandeur.

Au château de Chastellux et dans nos contrées, il sera remplacé dignement par une fille, sa vivante image, par son gendre et neveu, Chastellux comme lui ; mais ses enfants n'effaceront pas, ils ne pourront que raviver son souvenir. Pour ceux qui l'ont connu, pour moi surtout, ce souvenir ne peut s'effacer qu'avec la vie.

Mon père avait eu l'honneur d'être député de l'Yonne, avant et après le comte de Chastellux, secrétaire du conseil général de l'Yonne qu'il présidait ; M. de Chastellux l'honorait de son estime et de son affection, et, lorsque la mort nous l'enleva, M. de Chastellux regretta vivement celui qui lui avait voué une amitié respectueuse, plus d'une fois il m'en parla en termes qui m'allaient au cœur. Malgré la distance qui les séparait, ils étaient faits pour se comprendre ; c'étaient deux esprits cultivés, deux cœurs dévoués, qui ne connaissaient ni la haine ni l'envie, qui n'obéissaient qu'à leur conscience, n'aimaient que le bien et le beau, ne voulaient que le bonheur, la dignité, la grandeur de leur pays. Que la noble famille qui pleure son chef et son modèle, vraiment noble, car elle l'est par le cœur autant que par la naissance, me permette de les associer dans ma douleur !

Le comte de Chastellux fut, ce qui est donné à peu d'hommes, vraiment utile à son pays pendant sa vie, il l'est encore jusque dans la mort. En voyant cette multitude de personnes de toutes conditions, de toutes opinions, mêlées et confondues autour de son cercueil dans un même sentiment de regrets et de douleur, en voyant ces hommages qui font autant d'honneur à la généreuse et reconnaissante population qui les a rendus, qu'à la mémoire de celui qui les a reçus, je me disais que jusque dans sa



tombe il unissait encore, pacifiait et élevait les esprits et les cœurs ; comment ceux qui ont ainsi mêlé leurs regrets et leur tristesse pourraient-ils refuser de se tendre la main et resteraient-ils ennemis au jour (que Dieu l'écarte) des dangers sociaux et des discordes civiles ? Du fond de sa tombe il continue l'œuvre de sa vie (1).

RAUDOT,

Ancien Député.

(1) M. le comte de Chastellux est mort dans son château de Chastellux, le 8 septembre 1854. Il avait été pair de France, gentilhomme de la Chambre du Roi et maréchal de camp ; il était chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur, grand'croix de l'Ordre de Saint-Georges des Deux-Siciles, de l'Ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, et chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice de Sardaigne.